

2024-01-08

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens : [Infographies](#) [Dataset](#) [Informations générales](#)

### Répartition du patrimoine des ménages : nouvelles statistiques de la BNB et de la BCE

- **De nouvelles statistiques expérimentales montrent la répartition inégale du patrimoine net des ménages.**
- **Les 10 % les plus nantis détiennent plus de la moitié du patrimoine net.**
- **L'inégalité, mesurée par le pourcentage de la richesse déteñu par les 10 % les plus nantis ou par le coefficient de Gini, a légèrement diminué ces cinq dernières années.**

La Banque nationale de Belgique (BNB) publie aujourd'hui pour la première fois des statistiques expérimentales sur la répartition du patrimoine net des ménages belges, connues sous le nom de comptes distributionnels de patrimoine (Distributional Wealth Accounts, DWA). Parallèlement, la BCE publie des données comparables pour la zone euro et pour ses différents pays membres. Les DWA ont été mis sur pied, entre autres, pour étayer la politique monétaire de la BCE et pour répondre à une recommandation de l'initiative du G20 sur les lacunes en matière de données ([G20 Data Gaps Initiative](#)).

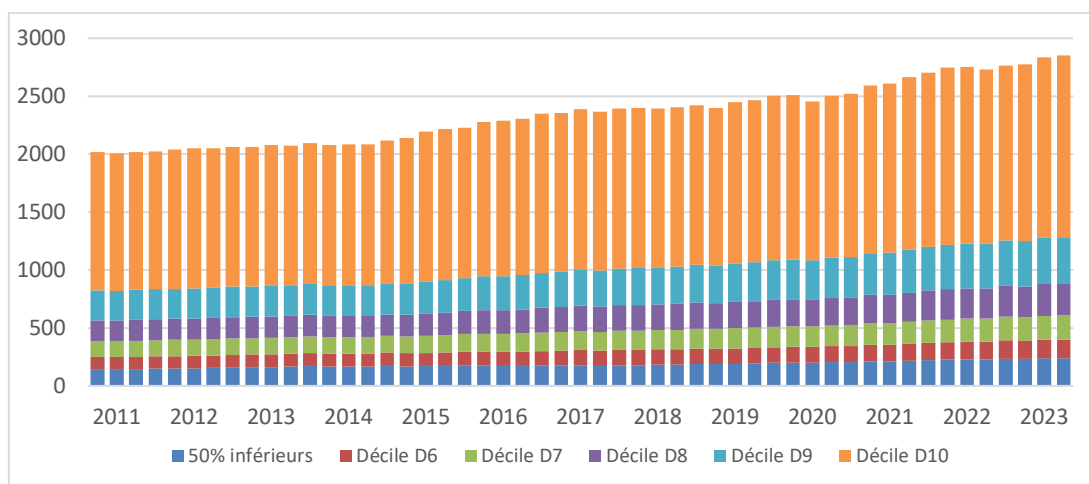
Les DWA résultent de l'intégration des microdonnées de l'enquête sur le comportement financier des ménages ([Household Finance and Consumption Survey](#), HFCS) dans les [comptes nationaux sectoriels](#) macroéconomiques. Ils visent à fournir des informations distributives sur le patrimoine net des ménages tel qu'il ressort des comptes nationaux. Ces données seront dorénavant compilées trimestriellement et leur publication est prévue cinq mois après la fin du trimestre. Les statistiques débutent en 2010, lorsque la HFCS a été organisée pour la première fois en Belgique. De plus amples informations sur le mode d'établissement des DWA sont disponibles dans cette [note](#).

#### Répartition du patrimoine net des ménages en Belgique

Les DWA présentent notamment le patrimoine net des ménages et ses différentes composantes, réparties sur les cinq premiers déciles et sur la moitié inférieure. Le graphique 1 illustre cette subdivision pour le patrimoine net total en Belgique. Celui-ci a progressé de 19 % depuis 2018. Cette augmentation est plus faible que dans la zone euro (29 %), entre autres parce que les logements et les actions que détiennent les ménages belges ont affiché des hausses de prix moins prononcées que ceux détenus par les ménages de la zone euro.

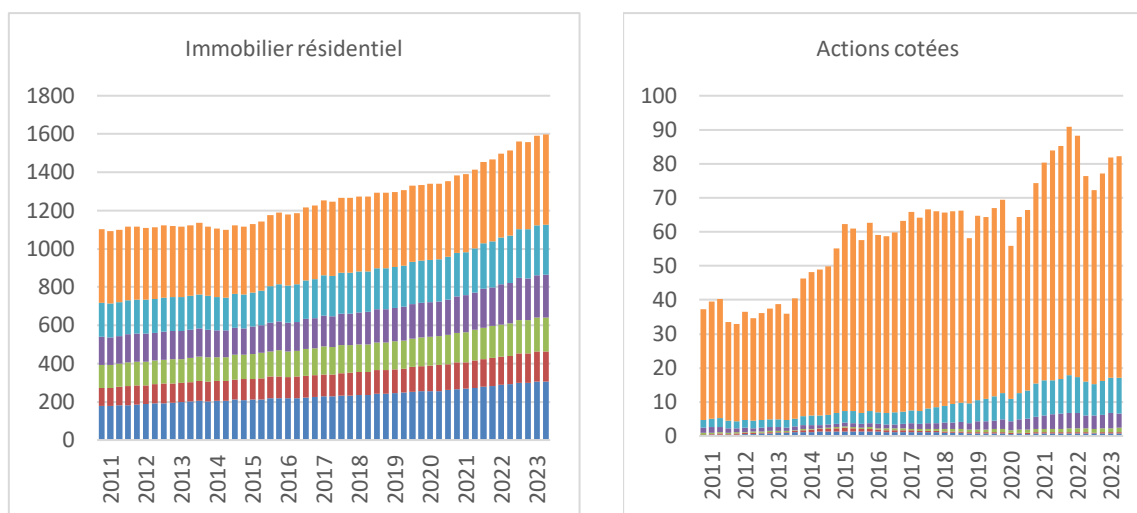
Plus de la moitié (55 % au deuxième trimestre de 2023) du patrimoine net est déteñu par les 10 % les plus riches (décile 10). Cela représente une légère baisse par rapport à la situation d'il y a cinq ans. Les 50 % les moins nantis (la moitié inférieure) possèdent 8,4 % du patrimoine net total.

Graphique 1 : Patrimoine net des ménages en Belgique (milliards d'euros)



Cette répartition peut aussi s'effectuer pour les différentes composantes du patrimoine net. Le graphique 2, par exemple, montre la ventilation de l'immobilier résidentiel et des actions cotées. L'inégalité est moins marquée pour le premier que pour les secondes : les 10 % les plus riches possèdent 29 % de l'immobilier résidentiel, tandis qu'ils détiennent 79 % des actions cotées. Si les chiffres de l'immobilier résidentiel évoluent de façon uniforme, ceux des actions cotées varient davantage par le jeu des fluctuations boursières.

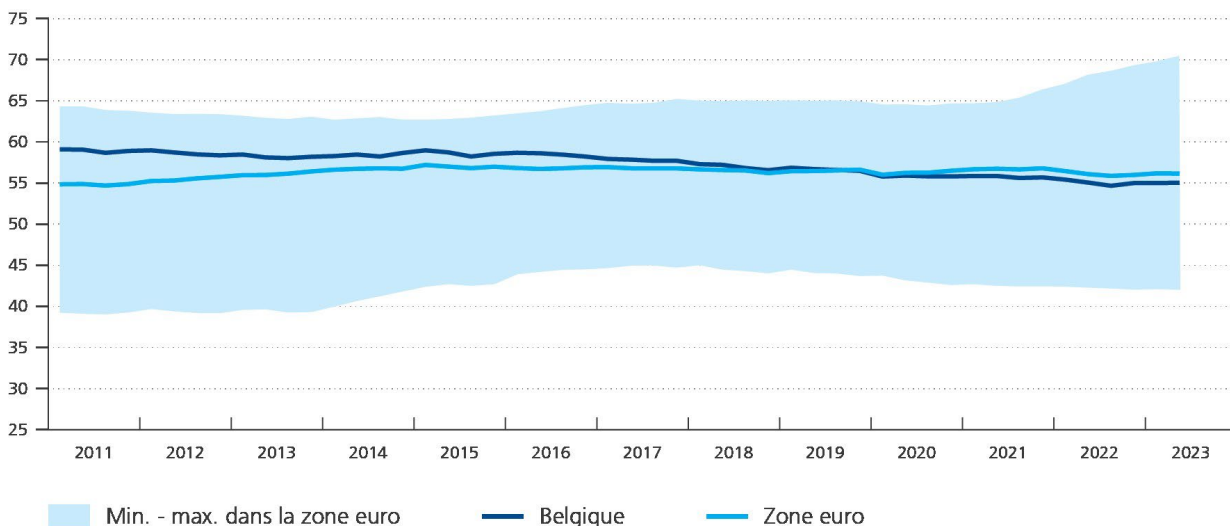
Graphique 2 : Immobilier résidentiel et actions cotées des ménages en Belgique (milliards d'euros)



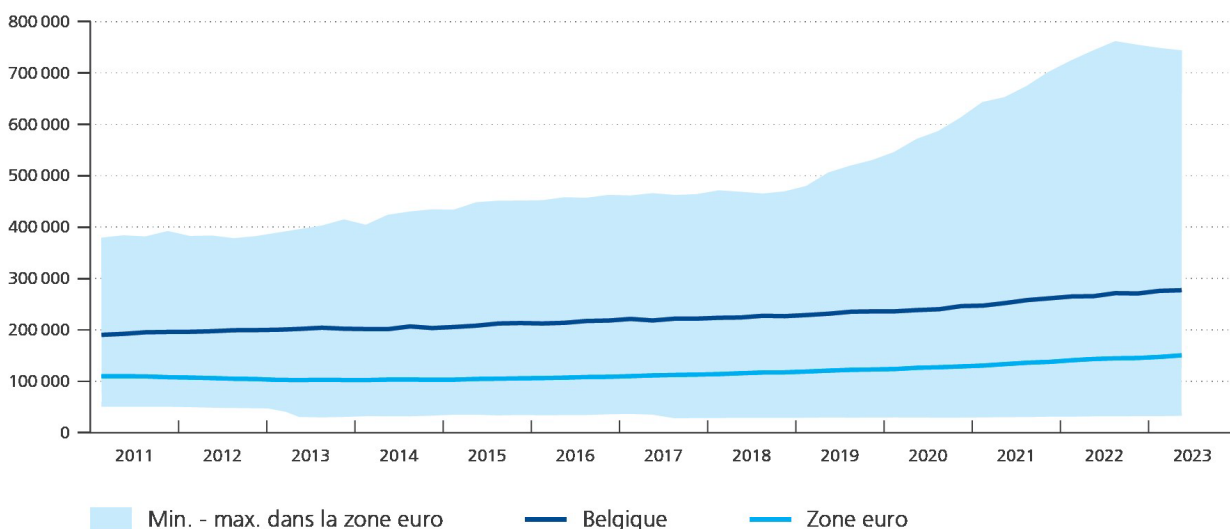
## Diminution de l'inégalité et comparaison avec la zone euro

Les DWA comprennent également plusieurs indicateurs tels que le coefficient de Gini, les patrimoines moyen et médian, ainsi que le pourcentage du patrimoine net détenu par les 10 % les plus riches. Comme indiqué ci-dessus, la part détenue par les 10 % les plus nantis s'est contractée ces dernières années. Le graphique 3 compare cette évolution à celle observée dans la zone euro. Depuis 2019, le pourcentage pour la Belgique se situe juste en dessous de la moyenne de la zone euro.

Graphique 3 : Pourcentage du patrimoine net détenu par les 10 % de ménages les mieux nantis



Graphique 4 : Patrimoine net médian (en euros)



Le graphique 4 retrace l'évolution du patrimoine net médian, lequel est plus élevé en Belgique que dans la zone euro. Une augmentation est observée tant en Belgique que dans la zone euro. Ce constat s'explique notamment par le fait que le patrimoine médian est fortement influencé par les prix des logements, sachant que l'immobilier résidentiel en représente une grande partie.

Enfin, les DWA calculent également le coefficient de Gini du patrimoine net des ménages. Ce dernier mesure l'(in)égalité qui caractérise la distribution de ce patrimoine : plus il est haut, plus la répartition est inégale. Il s'élevait à 68 % au deuxième trimestre de 2023, contre 70 % en 2018. Dans la zone euro, le coefficient de Gini se montait à 72 % au dernier trimestre.

## Remarques méthodologiques

- Les DWA ont été élaborés par la BCE en collaboration avec les banques centrales nationales de l'Union européenne. Les données et les informations relatives à la méthodologie sont disponibles sur le [site internet de la BNB](#).
- Les résultats des DWA sont disponibles à partir de 2010 et recourent les comptes sectoriels agrégés avec les informations tirées des quatre vagues de l'enquête sur le comportement financier des ménages (HFCS) disponibles entre 2010 et 2021. Les résultats pour les périodes postérieures à 2021 sont estimés en utilisant les données les plus récentes des comptes sectoriels et celles du dernier cycle disponible de la HFCS, en supposant une répartition stable des instruments. Par conséquent, pour les trimestres récents, les DWA montrent l'incidence des évolutions des comptes sectoriels sur la répartition du patrimoine, en incluant une estimation de l'effet de répartition des variations de prix pour chaque instrument. Les éventuels changements supplémentaires dus aux disparités de comportement en matière d'investissement et de financement des différents groupes de ménages ne sont pas pris en considération et ne seront intégrés qu'au moment de l'incorporation des cycles ultérieurs de l'enquête HFCS.
- Les statistiques des DWA couvrent le secteur des ménages (S.14), tel que le définit le SEC 2010. Celui-ci correspond aux ménages résidant en Belgique. Le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages (S.15) n'est pas comptabilisé dans les agrégats.
- Les DWA comprennent les actifs et les passifs suivants : dépôts, titres de créance, actions cotées, actions non cotées, fonds d'investissement, assurances-vie, immobilier résidentiel, autres actifs non financiers, prêts hypothécaires et autres prêts. Certains des instruments couverts par la HFCS ou les comptes nationaux ne peuvent être comparés aisément en raison de différences dans les ensembles de données. Les DWA ne comprennent donc pas encore d'informations sur le numéraire, les droits à pension, les provisions techniques d'assurance-dommages et les autres comptes à recevoir/à payer. Globalement, les DWA couvrent plus de 95 % de la valeur des actifs et passifs financiers et non financiers des ménages, tels qu'ils sont enregistrés dans les comptes nationaux.
- Les données des DWA se lisent à prix courants et ne sont pas corrigées pour tenir compte de l'inflation.
- Elles seront désormais mises à jour trimestriellement et feront l'objet de révisions conformément aux comptes sectoriels. En outre, les données à partir de 2021 seront susceptibles d'être révisées, lorsque les résultats de la prochaine vague de l'enquête HFCS seront disponibles.
- Les DWA sont des statistiques expérimentales. Elles répondent à de nombreuses exigences de qualité des statistiques officielles du SEBC, mais pas à toutes. Elles comprennent certaines estimations pour lesquelles une analyse de sensibilité a été effectuée, mais les résultats peuvent être entachés d'une plus grande incertitude que d'autres statistiques.